



Septembre 2008

Ville de Fenouillet

PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

En tant qu'élus chargés de mettre en œuvre les politiques en direction de tous les publics (famille, personnes âgées, handicapées, personnes vulnérables, enfance, jeunesse), il nous semble important de défendre et d'affirmer les valeurs et les objectifs d'actions que nous partageons et que nous souhaitons développer sur ce territoire.

Le PEG stimulera une mobilisation d'un ensemble de ressources et de pratiques qui créeront une dynamique visant une **équité sociale Fenouilletaine**,

Il fixe les **grandes orientations de la politique éducative** de la commune.

Le PEG est un **cadre de référence** pour les projets et les actions éducatives conduites sur l'ensemble du territoire de la commune pour tous les publics.

Validé en Conseil Municipal le (*date à préciser*) Il s'inscrit dans le temps ...

CONSTAT ET ORIENTATIONS

Constat :

Face aux profondes mutations en cours dans notre société sur les plans sociaux, technologiques, environnementaux, nous nous positionnons pour un développement durable et un refus du consumérisme.

Nos actions éducatives défendront les valeurs inscrites dans le PEG, en investissant les champs de l'éducation, du social, de la santé, de la culture et de l'environnement.

Sur un plan démographique : accroissement de la population.

Depuis plusieurs années, notre département de la Haute Garonne connaît un engouement des publics, pour son attrait économique et environnemental (environ 15000 personnes/an).

Notre commune, limitrophe d'une grande ville, TOULOUSE, subit cette venue massive des familles. On enregistre 100 nouvelles personnes/an (naissances et nouveaux habitants).

Le recensement de 2006 fait apparaître 4 783 habitants soit une augmentation de 753 habitants.

Sur un plan sociologique : nouveaux modes de vie, de nouvelles attentes.

Depuis 1999, la commune compte :

- ◆ 445 ménages supplémentaires soit une augmentation de 30,0% avec 481 ménages d'une personne.
- ◆ 3 157 personnes habitent Fenouillet depuis 5 ans ou plus.
- ◆ 2 897 personnes résident dans le même logement

(données : source INSEE recensement 2006)

Sur un plan environnemental : des espaces naturels d'envergure à préserver.

La configuration géographique de Fenouillet présente un vaste domaine naturel entre 'Canal et Garonne' offrant aux fenouillétains un cadre de vie particulier avec ses 951 hectares communaux dont 526 hectares d'espaces naturels, composés de 71 hectares d'espaces boisés .

De plus, la commune dispose :

- ◆ De zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique situées au Bras Mort, aux Gravières de Vignières et du Bocage.
- ◆ D'une protection de biotope nécessaire à la reproduction, au repos et à la survie de poissons migrateurs sur la Garonne, situé au Bras mort et au Ramier des quinze-sols pour Fenouillet

En conclusion :

Ces constats font apparaître l'évidence d'une adaptation constante des élus, pour améliorer et développer des services et des actions en partenariat étroit avec les acteurs locaux (notion *d'interactivité*)

Orientations :

Une de nos préoccupations commune étant de *Préserver la qualité du cadre de vie des Fenouillétains et Fenouillétaines*, nous défendrons les impératifs de solidarité, de respect des autres, de mixité sociale, de laïcité, de citoyenneté, de protection de l'environnement.

Cette démarche reposera sur une large concertation avec l'ensemble des partenaires, d'échanges intercommunaux et l'implication des publics visés.

Les actions viseront dans leur élaboration et leur réalisation à respecter la notion de développement durable (placer l'humain au centre de la nature et l'homme au cœur de notre territoire) et offriront un cadre commun des modes d'accueils des publics dans toutes les structures éducatives

FINALITE

Agir pour le « vivre ensemble » et le « faire ensemble »

En tenant compte de la notion de « vivre ensemble » et « faire ensemble », nous privilégierons cinq domaines d'action :

- ◆ **Environnement**
- ◆ **Social**
- ◆ **Education**
- ◆ **Santé**
- ◆ **Culture**

OBJECTIFS GENERAUX

Environnement

Intégrer ou « inscrire » cette notion dans le fonctionnement de toutes les structures privées, publiques, quelle que soit l'activité.

- ◆ favoriser la découverte des environnements naturels
- ◆ sensibiliser au respect de l'environnement
- ◆ valoriser notre patrimoine naturel

Social

Viser à une meilleure cohésion sociale en impulsant des démarches d'entraide et de solidarité.

- ◆ garantir une égalité d'accès aux services quelle que soit la situation sociale des familles
- ◆ respecter la mixité sociale
- ◆ promouvoir les projets inter-générationnels

Education - Sport

Favoriser l'éducation, l'accès à la connaissance, aux pratiques sportives et enseigner à chacun des comportements plus responsables.

- ◆ favoriser une cohérence territoriale en donnant un cadre d'action commun aux différentes structures
- ◆ soutenir et développer le partenariat co-éducatif
- ◆ favoriser l'intégration de tous les publics dans les structures éducatives
- ◆ permettre l'accès à une citoyenneté participative
- ◆ aider à l'épanouissement de chaque personne
- ◆ renforcer le rôle intégrateur du sport et sa dimension éducative
- ◆ accéder plus facilement aux nouvelles technologies

Santé

Viser la réduction des facteurs qui sont à l'origine des inégalités sanitaires.

- ◆ promouvoir une politique de santé avec les acteurs institutionnels
- ◆ diminuer la vulnérabilité des personnes
- ◆ sensibiliser les publics aux risques inhérents à leur âge

Culture

Développer l'accès à la culture et faire de FENOUILLET un pôle d'attractivité et de vitalité

- ◆ soutenir la création et favoriser l'expression culturelle
- ◆ encourager les échanges culturels
- ◆ valoriser les cultures et savoirs locaux
- ◆ lutter contre l'oubli et préserver notre patrimoine

EVALUATION

L'évaluation sera l'outil qui permettra de mesurer en permanence les écarts entre les objectifs fixés par les élus et les actions effectivement réalisées par les responsables des structures.

Elle s'effectuera dans un cadre participatif qui fera intervenir l'ensemble des acteurs et les publics.

La durée du Projet Educatif Global sur 6 ans entraînera différentes périodes d'évaluation :

EVALUATION SEMESTRIELLE

Apprécier les freins empêchant de finaliser certaines de nos actions.

EVALUATION ANNUELLE :

- Mesurer l'atteinte des objectifs généraux dans chaque domaine d'action.
- Mesurer la capacité d'évolution du PEG
- Apprécier la cohérence entre les actions proposées et les besoins identifiés en amont.
- Evaluer la communication et la diffusion de l'information des démarches du PEG, auprès de la population locale.

EVALUATION MI-MANDAT :

- Mesurer l'impact du PEG sur les publics par rapport aux actions proposées
- Vérifier la pertinence du PEG quant à la mobilisation et à l'implication des acteurs locaux
- Quantifier la valeur ajoutée du PEG dans l'obtention d'aides financières
- Réajuster l'ensemble des actions, afin d'atteindre au bout des 6 ans les objectifs généraux définis.

EVALUATION FIN DE MANDAT :

- Evaluer l'impact du PEG sur la qualité et la quantité de l'offre éducative en direction de tous les publics

Madame le Maire et les élus délégués